

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 12 février 2013, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaients présents :

Mr BAILLET et Mr BOURBIGOT (Barbey), Mme FLORENCE (La Brosse-Montceaux), Mr BLANCHARD et Mr SMORAG (Cannes-Ecluse), Mr GIRAULT (Esmans), Mme LAVAUUX et Mr SENOBLE (Forges), Mr EVEN (La Grande Paroisse), Mr DALIBON et Mr PAVIOT (Marolles-sur-Seine), Mr ALBOUY-GUIDICELLI et Mr BRUN (Montereau Fault-Yonne), Mr MARTINEZ (Saint Germain Laval), Mme GAUTHIER et Mr RUIZ (Varenes-sur-Seine).

Absents excusés :

Mr DEMELUN (La Brosse-Montceaux), Mr BERNARD (Esmans), Mr SIMONOT (Forges), Mr LEFIER (La Grande Paroisse), Mme PESALOVO et Mr BEZANGER (Laval-en-Brie), Mr CHAUMONT et M. BELLINI (Misy sur Yonne), Mr MADELENAT (Saint Germain Laval).

Invités :

Madame Sandrine SCHMITT (Sitcome).

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du comité syndical du 18/12/2012
- Débat d'orientations budgétaires 2013
- Questions diverses

-----ooo000ooo-----

Monsieur Albouy ouvre la séance.

Rapport du comité syndical du 18/12/2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous allons approuver le rapport de la dernière séance. Avez-vous des corrections à apporter ?

Monsieur SENOBLE :

Il est on ne peut plus fidèle ...

Monsieur SMORAG :

C'est vrai...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

A quelques jours de la Saint-Valentin...

Monsieur RUIZ :

J'ai une remarque à faire, ... à 19h00...

... Rires dans la salle ...

Monsieur SENOBLE :

J'en ai une autre aussi, on a reçu la convocation la veille... En lettre verte, ca fait un peu juste...

Madame FLORENCE :

Oui, nous avons reçu l'enveloppe hier matin... Elle est partie le 8, et avec le week-end...

Monsieur RUIZ :

C'est complètement illégal... C'est 5 jours francs...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

J'avais laissé quelques jours supplémentaires à Sandrine, pour la rédaction du compte rendu, ce qu'elle a acquis dans l'organisation de son travail, jusqu'à ce que l'un des conseillers me rappelle le calendrier

prévisionnel que j'avais moi-même établi, et que j'avais un peu oublié. J'ai donc ravané d'une semaine ce comité syndical, pour que les collègues qui siègent au SMEP la semaine prochaine puissent le faire. Mais, on vous a prévenu par mail, aussi... On tachera de respecter le calendrier 2013, comme on l'a fait pour 2012.

On va donc voter ce compte rendu. Il n'appelle aucune remarque, le rapport du comité syndical du 18/12/12 est donc adopté à l'unanimité.

Débat d'orientations budgétaires 2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Comme vous le savez, conformément à la loi « Administration Territoriale de la République » du 6 février 1992, nous nous devons d'organiser un débat d'orientations budgétaires quelques jours avant la présentation du budget, afin que l'ensemble des élus puisse participer à travers leurs remarques et leurs suggestions à son élaboration. La nature de cette consultation ne lie pas juridiquement le Président, et en aucun cas elle doit se traduire par un vote. L'exécutif n'est pas obligé de suivre les remarques émises mais en créant le DOB, le législateur a souhaité que chacun ait la possibilité de s'exprimer à un stade où il est encore possible d'agir.

Dans le cadre des choix voulus par les élus du SITCOME et des politiques contractuelles que nous menons avec nos partenaires, le bureau souhaite proposer un budget 2013 globalement stable prenant en compte les décisions prises en 2012 et maintenant effectives, ainsi que les projets en cours devant se concrétiser en 2013.

Le budget 2013 comprend l'effet en année pleine de la refonte du réseau concernant les communes de Forges, Laval en Brie, Saint Germain Laval et Montereau. Ce dossier initié en 2011, approuvé dans son principe fin 2011, négocié avec le STIF en 2012, s'est réalisé le 2 janvier 2013. L'effort financier nouveau pour le syndicat est de 40.000 € soit 21 % du projet, le reste étant pris en charge par le STIF. Sur l'ensemble des postes budgétaires, nous avons su, année après année, maîtriser les coûts et les dépenses afin de prévoir ou de s'adapter en fonction des recettes.

En ce qui concerne le budget général, il convient de prendre en considération l'augmentation annuelle correspondant à la GVT soit 2 %.

Monsieur SENOBLE :

C'est quoi la GVT, déjà ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Glissement Vieillesse Technicité, c'est les évolutions de carrière du personnel et les éventuelles augmentations.

Le budget du SITCOME, en 2013, en prenant en compte le réajustement lié aux évolutions démographiques de vos communes et la refonte du réseau évoluerait par une augmentation générale de 1,92%. Selon le calcul des participations communales, les communes impactées par ce projet voient leur % contributif augmenter par rapport à la masse totale, notamment les communes qui voient leur offre augmenter de la manière la plus ample, diminuant de fait la contribution des autres. Toutefois, les augmentations en % doivent être relativisées par l'offre apportée et l'augmentation en euros relativement faible.

Ainsi, 3 communes auraient une cotisation en baisse par rapport à 2012, 4 communes auraient des cotisations en hausse entre de 0,24 % et 0,76%. Ces faibles augmentations sont le résultat de recettes nouvelles que je vous avais annoncées lors de notre dernière réunion.

Tout d'abord la décision du STIF de ne plus soumettre la participation des collectivités partenaires à la TVA sur leur contribution au déficit des réseaux, à la condition que ces collectivités utilisent l'argent dégagé dans des projets de développement, ce qui est notre cas (18.000 € dégagés) .

Ensuite par une augmentation des droits d'entrée en gare que nous avons augmentés de 25 %, dans le strict respect des règles préconisées du STIF (12.000€ de recettes supplémentaires).

Pour finir, il est envisagé, comme nous l'avons convenu lors de notre dernière réunion, un partenariat avec la communauté de commune du bocage gâtinais, ce qui nous permettra d'optimiser nos outils de production.

En 2013, le SITCOME devra étudier entre autres, et sans que ces études puissent présenter d'impact financier en 2013 :

- une évolution de l'offre de transport en direction de la zone d'activité de Marolles sur Seine,
- une refonte du réseau impactant la ville de Varennes dans le cadre de la réalisation tant espérée du barreau routier permettant une liaison plus rapide et directe vers le Bréau, autant pour les Varennois que pour les bus venant de la gare,
- une éventuelle requalification et évolution de la ligne A avec une déconnexion sur les départs et arrivées des trains en vue d'un cadencement au quart d'heure et des parcours différenciés en fonction de la journée,
- une extension du TAD pour toutes les communes rurales, extension actuellement négociée avec le STIF et d'une offre plus soutenue les vendredis et samedis soirs pour toutes les communes vers le pôle de divertissement que constitue dorénavant le Bréau.

Le budget que l'on vous propose est conforme à ce que l'on vous avait annoncé dans les réunions précédentes. Les communes qui verraient leurs cotisations diminuer sont Cannes Ecluse, Esmans et la Grande Paroisse. Nous avons ensuite les cotisations qui augmentent très faiblement, sur les communes de Barbey avec + 0.24%, Marolles : 0.76%, Misy sur Yonne : 0.39% et Varennes avec + 0.65%. Les communes qui verraient des augmentations plus conséquentes seraient Saint Germain Laval et Montereau. Laval et Forges supporteront aussi des augmentations, les services offerts ayant plus que doublés, avec 4 allers-retours par jour.

Monsieur SENOBLE :

Tu peux nous donner les chiffres à titre indicatif ? Tu as déjà les pourcentages...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons fait une première approche avec les membres du bureau, et voilà les résultats qui pourraient être, car tout est au conditionnel :

Nom de la commune	TOTAL 2013		Augmentation en Euros des cotisations 2013 et % correspondant	
Barbey	5 827,21	0,90%	13,80	0,11%
La Brosse-Montceaux	12 842,28	1,99%	161,13	1,33%
Cannes-Ecluse	50 663,26	7,87%	- 837,49	-6,91%
Esmans	15 234,29	2,37%	- 59,44	-0,49%
Forges	12 950,47	2,01%	1 661,28	13,71%
La Grande Paroisse	41 472,43	6,44%	- 419,13	-3,46%
Laval en Brie	11 247,39	1,75%	1 689,28	13,94%
Marolles-sur-Seine	27 065,92	4,20%	203,72	1,68%
Misy-sur-Yonne	17 236,40	2,68%	67,77	0,56%
Montereau	331 238,33	51,43%	7 752,05	63,96%
Saint-Germain-Laval	54 044,40	8,39%	1 471,48	12,14%
Varennes-sur-Seine	64 287,62	9,98%	415,56	3,43%
TOTAL	644 110,00	100,00%	12 120,00	100,00%

Monsieur RUIZ :

C'est dû à la population pour Varennes ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, j'ai le tableau de la population, et vous avez une augmentation de votre population totale de 1,94% et c'est ce facteur qui a fait bouger la cotisation.

Monsieur SENOBLE :

Quand tu dis que l'on veut déconnecter la ligne A des départs et arrivées de train, cela veut dire qu'il y aura un bus tous les quarts d'heure, et plus de correspondance avec les trains ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Exactement. C'est une volonté de la municipalité et du STIF. Du cadencement au quart d'heure, comme cela chacun sait que s'il rate son bus, ¼ heure après, il y en aura un autre. Bien sûr jusqu'à une certaine heure, après 19 heures, car en fin de soirée, nous resterons à la ½ heure, voir à l'heure. La ligne A est dans une phase intermédiaire, de requalification en haute qualité de service, et elle sera complètement déconnectée de tout, que ce soit des sorties scolaires ou des trains. Aujourd'hui, nous sommes à un bus toutes les 20 minutes, nous gagnerons 5 minutes.

Madame FLORENCE :

Je suppose que cela réglerait le problème de retard des trains, et c'est moins de stress pour les usagers.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, c'est le but aussi. En heure de pointe, aujourd'hui, on a tous les bus, avec tous les trains, mais on est affecté par le retard éventuel des trains. C'est révolutionnaire, pour notre région et pour la clientèle. Dès qu'il y a un changement, on a une volée de bois vert, et après lorsqu'ils se rendent compte que c'est mieux, ils finissent par accepter le changement.

Monsieur RUIZ :

Et là, tu n'as pas de compliments...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, jamais...

... Rires dans la salle ...

Pour tout vous dire, j'ai un exemple très précis, c'était en 2008, au moment des élections municipales, nous avons réaménagé le trafic du bus de Montereau, qui est passé de 35 minutes à 20 minutes, et surtout le bus ne passait plus par le cimetière, il passait par la Cote de Paris. On divisait ainsi le temps de parcours entre la tour Molière et la gare, par deux. On a eu ainsi 46% d'augmentation de fréquentation sur la ligne. Mais il y avait quelques mamies qui voulaient continuer à avoir le même trajet qu'avant pour aller au cimetière. Et ce changement, pour elles, modifiait leurs petites habitudes, et cela les dérangeait. Elles allaient donc dans toutes les réunions publiques, pour dire au maire, que les bus, cela n'allait vraiment plus. Première réunion, le maire écoute, deuxième réunion, il se tourne vers moi, troisième réunion, je me fais rappeler à l'ordre et je dois fournir des explications. Aussi, je vais voir les trois dames, car elles s'étaient organisées, chacune leur tour, pour faire toutes les réunions publiques. Je leur propose de mettre un taxi à leur disposition, ou du transport à la demande. Et je me vois recevoir un refus catégorique, elles voulaient prendre leur bus, comme tout le monde. Car bien sûr, elles n'avaient pas réalisées, que même pour elles, c'était plus intéressant, et surtout pour une en particulier. Cette dame, habitant à côté du magasin Carrefour, descendait en bus jusqu'à la collégiale, traversait la rue et reprenait le bus, qui remontait sur le cimetière. Elle avait un changement et mettait presque ¾ heure pour aller au cimetière. Alors qu'avec le changement, elle n'avait plus qu'à prendre le bus au parc de la gramine, elle arrivait au cimetière en 5 minutes, et idem, pour remonter. Je lui ai donc proposé de l'accompagner, de prendre le bus avec elle, à l'aller et au retour. ...

... Rires dans la salle ...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, José, tu disais ?

Monsieur RUIZ :

Je plaisantais, je disais « Il n'a rien à faire, Jean-Marie... »...

Monsieur MARTINEZ :

...C'était pendant les élections...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, c'est juste que cela m'insupporte, que l'on refuse le progrès simplement parce que certaines habitudes sont modifiées. Sur ce, cette dame reconnaît que j'ai autre chose à faire, et décide de faire le trajet seule, pour le tester. Elle l'a fait, et a convenu que c'était bien mieux qu'avant...

Monsieur RUIZ :

En réalité, cette dame faisait partie de la liste adverse...

... Rires dans la salle ...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je ne sais pas... je ne pense pas, cela n'avait rien à voir, c'était juste que l'on avait changé ses habitudes. Une autre fois, sur Varennes, nous avons avancé les bus de 3 minutes, pour faire la correspondance avec les changements d'horaires des trains...

Monsieur RUIZ :

...Ou comme quand vous avez supprimé l'Emplet Express sur Varennes...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... Et les gens nous expliquaient, que le fait d'avoir avancé les bus de trois minutes, les obligeait à se lever une ½ heure plus tôt, et ils nous annonçaient cela, en pleine réunion publique.

Monsieur GIRAULT :

Où en est-on de l'étude 2013 sur la zone d'activité de Marolles ? Ce dossier a-t-il été reporté ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

L'étude a été faite plus sur le ...

Monsieur RUIZ :

...potentiel...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... Voilà... Nous étions plus sur le principe de prendre contact avec les entreprises susceptibles un jour de s'ouvrir, afin que l'on puisse commencer à préparer des dossiers techniques, car lorsque l'on connaît le temps de montage des dossiers avec le STIF, il vaut mieux s'y prendre un peu en avance. Ce n'est pas le jour où ils vont ouvrir les entreprises, qu'il faudra organiser le transport de dizaines de salariés.

Monsieur GIRAULT :

Et sur le barreau routier ?

Monsieur RUIZ :

Sur ce sujet, la mise en route potentielle dépend de la révision du PLU. Nous sommes en consultation des partenaires associés, et nous devons impérativement obtenir leur avis, pour la fin mars, date à laquelle nous pourrions lancer l'enquête publique. Nous avons eu beaucoup de difficultés de la DRIEE, car nous sommes dans une zone Natura 2000 que le barreau traverse. Et la DRIEE nous a demandé un mois et demi supplémentaire, pour aller vérifier si un couple de busards cendrés nichait toujours sur ce territoire. On a obtenu, en associant dès le départ, Seine et Marne Environnement et Pronatura, l'accord de ces associations. En étant sur un territoire Natura 2000, nous avons fait des propositions de compensation, en termes de reclassement, de territoires nouveaux, pour des terrains situés sur la rive gauche de la Seine. On avait anticipé en proposant de faire l'échange avec l'Association Pronatura, en ajoutant entre 10 et 12 hectares supplémentaires protégés. Mais, nous avons eu la visite d'une jeune femme, qui a débarqué pour dire qu'elle soupçonnait la présence de ce couple de busards cendrés. Si tel est le cas, nous ne pourrions jamais rien faire. Et du fait, nous restons dans l'attente. Ces gens ont une autorité supérieure à la Sous-préfecture, car elle émane directement de la Préfecture de Région.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Surtout que ce couple de busards finira par partir.

Monsieur RUIZ :

Ils ont plus de 20 hectares à quelques mètres au Nord, à leur disposition, et de l'autre côté de la 403, (puisque le projet relie le Centre Commercial du Bréau à la 403), du côté de Ville Saint Jacques, jusqu'à Varennes, il y a plusieurs hectares en eau, qui conviendraient parfaitement à ces busards.

Monsieur BLANCHARD :

C'est à qui, les caravanes, avec un grand étang, près du centre commercial ?

Monsieur SENOBLE :

En tout cas, ce n'est pas aux busards cendrés...

... Rires dans la salle ...

Monsieur RUIZ :

C'est un autre étang, que l'on a vendu à des privés, qui souhaitaient organiser de la pêche, j'imagine...

Ils sont en train de nettoyer l'étang, et donc se sont installés une caravane.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Après, en fonction du barreau routier, on est en capacité de pouvoir travailler sur des horaires théoriques ; on peut donc travailler avec Interval, sur une refonte du réseau, en partant du principe qu'il va y avoir un barreau routier, et que l'on va pouvoir circuler, avec une vitesse commerciale connue. C'est important, car au regard du dossier que l'on vient de faire passer au STIF, c'était animé, mais comme nous avons la maîtrise totale de notre dossier, et qu'il était bien ficelé, c'est notre proposition qui a été acceptée. Chaque dossier doit donc être parfaitement anticipé et préparé.

Je vous propose de clore le débat, puisque ce débat n'appelle pas à un vote.

Questions diverses

Monsieur SMORAG :

Concernant l'arrêt Zac des Tournesols, qu'est ce qu'il faut faire pour augmenter le nombre de fréquentations, et au niveau du nombre de dessertes ? Cela peut-il être fait facilement, ou bien y a-t-il une demande spéciale à faire ? Est-ce que tous les bus font la desserte de cet arrêt ? Ou bien seulement quelques uns ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

En journée ? Il faut reprendre la fiche horaire, et regarder... Normalement, c'est un arrêt que l'on doit desservir tout le temps.

Monsieur BLANCHARD :

Normalement, sauf les premiers du matin.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Compte tenu de l'activité commerciale avec les magasins implantés, Bricot Dépôt, Lidl, le bus doit desservir en journée, et puis, lorsqu'il arrive du Bréau, il arrive par ce côté, l'arrêt doit donc être desservi.

Monsieur BLANCHARD :

Cet arrêt n'a pas été desservi pendant quelques temps, à cause des travaux qui ont été faits, mais c'est normal.

Monsieur MARTINEZ :

Et sur les communes, de Saint Germain Laval, Forges ou Laval, avez-vous eu des remontées ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, sur Saint-Germain-Laval, à Nanon, plus exactement, ma sœur. Elle n'était pas du tout satisfaite, mais alors pas du tout, de cette refonte. En effet, les horaires proposés ne lui correspondent plus du tout en journée...

Monsieur MARTINEZ :

... Bah, si ce n'est que ta sœur, c'est une histoire de famille ...

... Rires dans la salle ...

Monsieur SMORAG :

...Alors, nous avons un peu de bus en matinée, puis en début d'après-midi, mais pas grand-chose...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons la main, cette année, pour provoquer le comité local de liaison et de suivi, nous en profiterons pour faire le bilan de l'activité du réseau, et proposerons des améliorations. Nous le convoquerons donc au printemps, et je vous écrirai, pour vous demander à tous, quelles sont les modifications que vous désirez que nous proposons au STIF. Si vous pouviez me faire remonter, commune par commune, vos souhaits éventuels à courts, moyens et longs termes, nous pourrions proposer ainsi au STIF d'étudier toutes nos réclamations. Je vais vous demander de tout lister, de faire l'inventaire, on classera tout par ordre d'importance, par priorité, et nous démontrerons au STIF, que nous travaillons en permanence sur l'amélioration des services du réseau.

Monsieur PAVIOT :

Et hormis ta sœur, les autres clients sont satisfaits ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Les autres clients, oui. Il est vrai toutefois, que pour un usage en journée, c'est un projet qui visait principalement les actifs qui allaient à la gare, et pas spécialement les clientèles de journée, travailleuses. Le problème qu'elle m'a évoqué, on ne l'avait pas vu... Elle a été administratrice du SITCOME, pour ceux qui s'en souviennent, et elle sait parfaitement, que les améliorations des lignes, nous les travaillons sur le plus grand nombre d'usagers que l'on peut satisfaire, et que cela prime. Nous en contenterons cinquante, pour en mécontenter cinq, c'est le principe du transport collectif.

Monsieur SENOBLE :

Deux choses ; un point très technique, puisque maintenant je suis usager, j'ai fait la dernière fois une réclamation au kiosque, la réclamation a été transmise ; d'ailleurs j'ai découvert qu'il y avait un site de réclamations INTERVAL, et c'est Mme SCHMITT qui m'a communiqué la réponse que normalement aurait dû me faire INTERVAL. Une autre fois, j'ai fait une réclamation, et je n'ai eu aucune réponse. Il serait tout de même bien qu'INTERVAL se charge des réponses, et qu'ils soient un peu plus efficaces en la matière.

Madame SCHMITT demande à prendre la parole...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Allez-y, Sandrine ...

Madame SCHMITT :

Merci, Monsieur. Si je peux me permettre, le logiciel qu'ils ont mis en place depuis le 1^{er} janvier, est difficilement gérable. Lorsque nous avons des réclamations, nous aurions besoin de mettre trois adresses, pour les réponses à fournir ; soit : pour l'usager réclamant, pour le kiosque et enfin pour moi-même me permettant d'établir le suivi des réclamations que nous pouvons recevoir. Malheureusement, après multiples démarches, nous ne pouvons inscrire qu'une seule adresse mail, pour obtenir la réponse d'INTERVAL. Je me charge donc de transférer les réponses que je peux recevoir, à chacun, en fonction.

Monsieur SENOBLE :

C'est du grand n'importe quoi...

Madame SCHMITT :

Oui, c'est faire le travail fois trois...

Monsieur SENOBLE :

Bon, bien plus important, je m'interroge également sur l'avenir du SITCOME ; eu égard à la loi qui est passée, il y a quelques temps, où on disait, et à ma connaissance, je n'ai encore rien vu qui remettrait en cause, la représentativité du syndicat au sein de la Communauté de Communes. L'on va peut-être voir passer quelque chose au mois de mars, en tout cas, il faut s'en inquiéter, car si on applique cette loi à la lettre, le syndicat va disparaître corps et âme, car il sera réintégré par une prise de compétence à la Communauté de Communes. Eu égard au fonctionnement actuel de la Communauté de Communes, ma position évolue, et je préférerais que le SITCOME perdure. Je dis les choses comme je le pense...

... Rires dans la salle ...

Madame FLORENCE :

...Je suis bien dans mon petit bus, je veux que cela dure...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

...Alors, il vous faut changer le Président...

Monsieur SENOBLE :

...Non, ce n'est pas lié forcément au Président...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... Je te remercie, Romain, de créer un comité de soutien pour ma candidature à la présidence de la CC...

Monsieur SENOBLE :

Mais la loi, c'est ça. En 2014, le Préfet peut très bien dire...

Madame FLORENCE :

... déjà...

Monsieur SENOBLE :

... à travers la carte de la coopération intercommunale : dissolution du SITCOME, et transfert à la CC.

Monsieur RUIZ :

Oui, effectivement, j'ai entendu, il y a peu de temps, que Montereau était pour l'application pleine et entière de la loi.

Monsieur MARTINEZ :

Surtout sur la représentativité des communes...

Monsieur SMORAG :

Oh, alors là, on est mal ...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je m'exprime en tant que président du SITCOME. Je souhaite que le partenariat que l'on va faire avec la communauté de communes à côté, soit propice et faste. Pour l'instant, ce partenariat, ou chacun reste chez soi, pourrait évoluer sur leur adhésion au SITCOME, soit individuellement, soit au niveau de leur communauté de communes. Peut-être que le SITCOME deviendra un syndicat mixte.

Monsieur SENOBLE :

Oui, nous aurions un syndicat mixte avec la représentativité des deux communautés de communes.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

C'est une évolution fort possible ; l'intérêt pour nous, serait le développement du transport, car il faudra bien, un jour, que nous sortions de nos frontières cantonales. Et nous pourrions ainsi, avec un syndicat mixte, permettre à des communes très proches de nous, de pouvoir adhérer. Nous aurions un bassin de population et un bassin de transport et de mobilité, qui ne serait pas lié à des frontières administratives. Et je ne désespère pas un jour, faire adhérer la commune de Villeneuve La Guyard, qui n'est ni dans la région, ni dans le département, qui a sa propre communauté de communes, et que l'on traverse aujourd'hui plusieurs fois par jour avec nos véhicules. Il faut savoir que nous avons des gens qui suivent le véhicule SiYonne, avec leurs véhicules, parce qu'ils ne peuvent pas monter à son bord.

Monsieur SENOBLE :

Même si nous avons changé de majorité politique, les énarques sont toujours les mêmes... Enarque un jour, énarque toujours...

... Rires dans la salle ...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

En tout cas, cela me fait chaud au cœur de savoir, que ta position ...

Monsieur SENOBLE :

...Oui, enfin, quand tu vois comment cela fonctionne ailleurs...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

...Oui, on est heureux ici...

Monsieur RUIZ :

...Enfin, n'exagérons pas...

... Rires dans la salle ...

Monsieur RUIZ :

Tu es pratiquement dans une séance rêvée, aujourd'hui...

... Rires dans la salle ...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

... Idyllique...

Monsieur DALIBON :

Et nous n'avons même pas prévu à boire, en fin de séance...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous n'aurons pas de petit buffet, ce soir, mais pour le budget, vous aurez de la charcuterie et du fromage. La législation peut encore changer, c'est comme tout, il y a les avant-élections, et après le pouvoir. Il y a pleins d'élus qui vont être concernés par ce genre de changements, et qui n'en voudront pas. Ils peuvent donc encore faire annuler les choses, ou les faire reculer... et reporter tout cela à 2020. Il faut donc concrétiser ce partenariat avec cette communauté de communes, il y a peut-être d'autres communes qui peuvent adhérer au syndicat, une commune comme Montmachoux, pourrait très bien adhérer dès maintenant, puisqu'on y passe dans le cadre du transport scolaire, dans le prolongement de la ligne de Cannes Ecluse...

Monsieur SENOBLE :

... Mais si on applique la loi, on l'aura dans le baba...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On peut travailler sur des propositions pour Montmachoux, si on veut les faire adhérer...

Monsieur SENOBLE :

... Ca va être très juste d'ici le 31 décembre...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Mais nous avons déjà une ligne SiYonne qui passe aujourd'hui, pour les scolaires, sur Montmachoux à raison d'un aller et d'un retour. Jusqu'à présent, j'avais toujours refusé d'augmenter les services qui leur sont proposés, puisque cette commune n'est pas adhérente, et qu'elle ne participe pas financièrement aux infrastructures offertes aux adhérents du syndicat. Nous pourrions proposer de développer ce service, pour toutes les heures de sorties scolaires, en contrepartie de leur adhésion.

Monsieur SMORAG :

Au niveau des transports scolaires, on m'a signalé des surcharges...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le problème, c'est qu'il n'y a aucune surcharge, en ce qui concerne la comptabilité et le passage de validation. Et c'est les seuls chiffres que l'on regarde.

Monsieur SENOBLE :

Oui, mais les lycéens et les collégiens, ils ne paient pas.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, mais on connaît le nombre de scolaires qui passent.

Monsieur SENOBLE :

Il y a également le problème du matériel que met INTERVAL à disposition sur les lignes scolaires. Ils mettent des petits bus ou l'Emplet, sur nos lignes scolaires. Et ça, ça ne va pas du tout.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Si vous constatez des surcharges régulières sur vos lignes, il faut le dire, et nous irons les compter.

Monsieur SMORAG :

On l'avait signalé, et ils ont repris...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Donnez nous les heures auxquelles vous constatez les surcharges, et nous irons faire des comptages, pour vérifier. Vous savez, le STIF regarde les résultats de validation presque tous les jours. Si nous avons 180 usagers dans un bus, qui a 180 places, les gens pour le coup, sont écrabouillés. Et surtout si on a des usagers comme Romain, là, il faut en mettre sur le toit ... Rires dans la salle ... Et lorsque nous leur annonçons que les usagers ont la tête dans le pare-brise, ils nous ressortent les résultats de validation et nous expliquent que non, pas du tout, il n'y a personne dans les bus.

Monsieur SENOBLE :

Alors, est-ce que les chauffeurs ont l'obligation de demander les titres de transport ? Je le vois bien, très peu demandent les titres... Ils ne le font pas...

Monsieur SMORAG :

Non, ils ne les demandent pas, ils ne vérifient pas...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ils sont conducteurs receveurs, ils doivent veiller à ce que les gens paient. C'est leur travail : montée à l'avant, on fait payer tout le monde...

Monsieur SMORAG :

Eh, bien, ils ne le font pas...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je le sais bien.

Monsieur GIRAULT :

Il y a une équipe de chauffeurs très difficile à gérer sur Montereau, les gars, ils ne sont pas faciles...

Nous avons un chauffeur qui décroche du système de cars, et lors du transport de nos gamins le midi.

Il y a une nana qui vient régulièrement, et qui ne met pas sa ceinture. Nous lui avons demandé, à plusieurs reprises, de mettre sa ceinture, et elle nous répond « je fais ce que je veux, dans mon car ! ».

Vous faites quoi ? Vous la bloquez ? Vous lui dites, vous ne partez pas, on appelle votre patron ? Vous lui interdisez de conduire ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Je serais vous, j'enverrais un courrier au niveau de la mairie, à INTERVAL, en expliquant que vous avez été témoin de telle situation, et pour leur demander quelles mesures ils comptent prendre pour résoudre le problème.

Monsieur GIRAULT :

Avec une photo à l'appui...

Monsieur SMORAG :

Justement les cars qui sont équipés de ceintures, en cas d'accident, si vous n'avez pas votre ceinture, c'est vous qui êtes responsable, ce n'est pas le chauffeur. Dans tous les cars que je prends, personne ne met sa ceinture.

Monsieur SENOBLE :

Je ne sais s'il est obligatoire de mettre sa ceinture sur une ligne régulière comme la B...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Du moment que vous êtes dans un car, vous devez obligatoirement mettre votre ceinture, quelle que soit la nature de la ligne.

...

Chers collègues, s'il n'y a plus de contributions, je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est donc levée, et close à 19h50.

-----ooo000ooo-----